



---

## 62<sup>ème</sup> Session, Sous-Comité Scientifique et Technique (SCST)

Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra-atmosphérique (UN COPUOS)

Point 3 de l'ordre du jour

### **Débat général**

### **General Exchange of Views**

6 février 2025

---

Madame la Présidente,

Nous saluons votre travail avec enthousiasme et vous assurons de notre plein soutien pour la suite de votre mandat. Ma délégation remercie également le Bureau des Affaires Spatiales pour son travail engagé et les progrès accomplis en 2024.

La délégation suisse présente ses sincères condoléances à la République de Pologne à l'occasion du décès de l'Amb. Andrzej Misztal qui fut un acteur si précieux et apprécié au sein du COPUOS. Elle présente aussi ses sincères condoléances au Nigéria pour le décès de Dr Ade Abiodun qui fut un pilier de l'OOSA. Nos pensées vont à leurs familles et à amis.

Madame la Présidente,

Le Pacte pour l'Avenir a porté l'attention au plus haut niveau sur les enjeux liés au maintien de la sûreté, de la sécurité et de la viabilité à long terme des activités spatiales. La Suisse salue le mandat donné au COPUOS par l'Action 56 et soutiendra les processus correspondants. Pour elle, la conférence UNISPACE IV devra sensibiliser aux bénéfices des activités spatiales, notamment pour le développement durable, mais aussi permettre de livrer des résultats concrets sur le trafic spatial, les débris et les ressources, y compris en relation avec la viabilité à long terme des activités spatiales

---

et la préservation des cieux sombres et silencieux. UNISPACE IV offrira l'occasion de démontrer la pertinence du COPUOS pour apporter des réponses aux défis actuels et émergents tout en permettant une meilleure participation des acteurs non-gouvernementaux.

Madame la Présidente,

Après l'adoption d'une nouvelle politique spatiale en 2023, le Conseil fédéral a entrepris le développement d'une loi spatiale nationale sous la direction du Département Fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche. Fin janvier, l'avant-projet de loi a été mis en consultation publique pour une période de trois mois. Cet avant-projet vise à régler les questions d'autorisation et de supervision des opérations spatiales, de responsabilité en cas de dommage ainsi que l'immatriculation des objets lancés dans l'espace, conformément aux traités internationaux sur l'espace que la Suisse a ratifiés.

L'engagement de la Suisse en faveur de l'utilisation pacifique, sûre et viable de l'espace sur le long terme a été réaffirmé dans sa politique spatiale de 2023. Elle s'engage pour le respect et le développement du droit international et l'établissement de règles, normes et lignes de conduite valables globalement. Les acteurs suisses sont à la pointe de la recherche sur les débris spatiaux et développent des capacités de suivi des objets en orbite. Concernant le trafic spatial, la Suisse promeut la transparence, la coordination et l'échange d'informations afin notamment de limiter les risques de collision.

Concernant l'exploration spatiale, la Suisse soutient l'établissement de l'Equipe d'action pour la coordination des activités lunaires (ATLAC) et le démarrage rapide des travaux sous la conduite du bureau fraîchement élu. Elle félicite M. Hasan Abbas (Pakistan) et Mme Ulpia-Elena Botezatu (Roumanie) pour leur élection par approbation tacite. La Suisse participe aux programmes d'exploration de l'ESA et a signé les Accords Artemis en avril 2024. Elle soutient le CRP.16 et salue les échanges qui pourront avoir lieu avec les autres Etats dans le contexte d'ATLAC et de manière générale au COPUOS.

Enfin, la Suisse remercie les partenaires du Groupe d'amis sur les cieux obscures et silencieux pour la préparation du CRP.22 auquel elle a participé et qu'elle souhaite coparrainer. Qu'il s'agisse des interférences dans le spectre optique, infrarouge ou radio, il nous paraît important que des mesures soient prises pour limiter l'impact des activités satellitaires sur les observations astronomiques. La complémentarité des travaux du COPUOS et de l'UIT sur ces sujets est importante et ne devrait laisser aucun défi de côté.

La Suisse est reconnaissante à l'Allemagne, aux Emirats Arabes Unis, au Pérou et à l'OOSA pour l'organisation du World Space Forum fin 2024 à Bonn qui permet des échanges très utiles en vue des travaux de 2025.

Permettez-moi aussi d'exprimer la gratitude de ma délégation pour le soutien apporté par l'OOSA au Réseau « Espace et santé globale », ainsi qu'aux deux groupes sur les objets géocroiseurs. Suite à la découverte récente de l'astéroïde 2024 YR4, l'activation rapide du réseau de surveillance IAWN et du groupe de planification SMPAG démontre la pertinence des travaux du COPUOS et l'importance des protocoles et procédures prédéfinis pour être capables d'agir rapidement en cas de risque potentiel imminent.

Enfin, nous remercions l'OOSA pour l'organisation des UN Space Sustainability Days et du Cis-Lunar PNT Workshop en marge de cette session.

Je vous remercie.